

Vous recherchez un environnement de travail convivial, stable et sécuritaire? Vous voulez travailler pour une grande ville et dans une équipe à dimension humaine?

La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ CONTREMAÎTRE AU DÉPARTEMENT VOIRIE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Concours 23-106

Sous l'autorité du surintendant à la voirie et aux infrastructures, le contremaître au Département voirie se voit confier l'ensemble des responsabilités reliées à l'entretien et à la réparation de la voie publique de la Ville de Saint-Hyacinthe. Le titulaire participe à la gestion des ressources humaines, à l'évaluation des besoins et à la préparation des prévisions budgétaires de son secteur d'activités ainsi qu'au suivi des dépenses.



Principales fonctions

- Planifie, organise, dirige, contrôle l'exécution des travaux d'entretien et de réparation des rues et voies publiques de la Ville (nettoyage, réfection, asphaltage, déneigement, etc.) en utilisant de façon optimale les ressources humaines, financières et matérielles à sa disposition;
- Supervise le travail du personnel sous sa responsabilité, le tout en respect avec la convention collective de travail et les politiques administratives du Service des travaux publics;
- S'assure de donner les directives, conseils et explications nécessaires à l'accomplissement efficace et sécuritaire des travaux;
- Veille à s'assurer du respect des règles, directives ou politiques administratives inhérentes à la santé et sécurité au travail;
- Vérifie ou fait vérifier régulièrement l'état de la voie publique afin de déterminer et planifier le travail à exécuter de façon proactive;
- S'assure de la qualité des travaux réalisés par des entrepreneurs ou sous-traitants œuvrant au niveau de l'entretien et la réparation de la voie publique de la Ville et veille au respect des exigences contractuelles associées aux contrats octroyés à des tiers par la Ville;
- Établit un calendrier des activités et s'assure de leur exécution dans les délais prévus;



- Gère les opérations courantes et réalise les dépenses en immobilisations prévues pour sa division, tout en respectant les crédits budgétaires qui lui sont alloués;
- Veille au traitement et au suivi des requêtes internes et externes, précise la nature des demandes et répond aux interrogations, analyse le bien-fondé et assure le traitement approprié dans la perspective d'offrir une interface de qualité avec la clientèle;
- Soumet à son supérieur immédiat tout renseignement ou recommandation en vue d'améliorer le service d'entretien des voies publiques;
- Règle les situations difficiles, résout les problèmes d'opérations et en détermine les causes;
- Prépare divers rapports, vérifie les feuilles de temps et permis d'absence et rédige tout autre documents requis pour une saine gestion de son département;
- Participe au processus de recrutement du personnel de son département;
- Assure un suivi rigoureux de la période d'essai des nouveaux employés recrutés dans son département et assure également l'évaluation continue des employés sous sa responsabilité. Au besoin, il participe à la détermination ou à la recommandation d'interventions nécessaires au rétablissement de la situation;
- Supervise le processus d'entraînement des nouveaux employés, assure de faire dispenser la formation requise aux salariés sous sa supervision et procède à l'identification des besoins de formation des employés de son département;
- Assure le maintien d'un bon climat de travail et de la mobilisation des membres de son équipe;
- Assure un service de garde à une fréquence établie d'environ six (6) fois par année, lequel service implique une disponibilité de 24 heures/24 pour une période de 7 jours consécutifs. Il répond alors aux appels d'urgence selon les politiques établies et s'assure de la présence du personnel nécessaire, selon les circonstances;
- Participe à la préparation de devis et fournit tout renseignement nécessaire à l'amélioration des projets;
- Il vérifie régulièrement les inventaires de pièces et matériaux nécessaires aux activités de son département et s'assure de faire les réquisitions requises afin de maintenir lesdits inventaires;
- Participe, en collaboration avec son supérieur immédiat, à la préparation des prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisations rattachés à son département;
- Effectue toutes autres tâches à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences du poste

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique de génie civil. Toute autre combinaison de formation et d'expérience supplémentaire pourrait pallier à l'exigence de formation académique;
- Expérience pertinente de 5 ans dans le domaine de l'entretien et à la réparation de la voie publique;
- Aptitudes et habiletés démontrées en matière de gestion de ressources humaines, est capable de travailler en équipe et de rallier les gens à un objectif commun jusqu'à sa réalisation;
- Capacité à s'adapter aux situations changeantes et à faire face aux imprévus, fait preuve de courtoisie, tact et diplomatie en matière de service à la clientèle;
- Habile communicateur, il possède les autres qualités et aptitudes suivantes : leadership, initiative et autonomie ;
- Maîtrise des outils informatiques nécessaires à l'accomplissement des tâches ;
- Détenteur d'un permis de conduire valide classe 5.

Assure un service de garde à raison d'environ six (6) fois par année, lequel service implique une disponibilité de 24 heures/24 pour une période de 7 jours consécutifs (une rémunération supplémentaire est prévue pour les semaines de garde).

Rémunération

L'échelle salariale associée à ce poste varie de 78 004 \$ à 91 769 \$ et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Postuler dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 17 avril 2023 en mentionnant le numéro de concours 23-106**, par courriel rh@st-hyacinthe.ca.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.